

pour ainsi dire, des otages, de manière à assurer la paix, durant son absence, à la Présentation, par la crainte qu'auraient les sauvages de ne pas voir revenir leurs compatriotes, s'ils se rendaient coupables de quelques désordres. Il voulait aussi, par la vue de ces sauvages, intéresser les Français à l'œuvre de leur civilisation. Il voulait surtout attacher de plus en plus les Troquois à la cause de la France, persuadé qu'ils seraient enchantés de l'accueil qui serait fait là-bas à leurs compatriotes.

On lui accorda volontiers les trois sauvages qu'il demandait, et il s'embarqua avec eux et bon nombre d'autres passagers sur l'*Algonquin*, un vaisseau construit à Québec même.¹

Les sauvages du Canada firent sensation à Paris. M. Picquet sollicita et obtint pour eux une audience à la Cour. "Ils furent reçus, dit Lalande, avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils ne cessaient de répéter : " Il serait à souhaiter que nos Nations connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français ; elles n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France."

Durant son séjour à Paris, M. Picquet rendit plus d'un service au Canada. A la sollicitation du ministre de la marine, M. Rouillé, il écrivit quelques mémoires, dans lesquels il proposait des moyens de conserver à la France cette colonie. Ces mémoires corroboraient ceux de M. de la Galissonnière, ce protecteur et cet ami qu'il eut tant de plaisir à retrouver en France.

" Il fit aussi, dit Lalande, ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons occasionnaient dans le Canada." Hélas ! pouvait-il trop insister sur ce sujet délicat ? N'est-il pas vrai que la désunion, les mauvaises mœurs en haut lieu, l'amour effréné du plaisir, et surtout l'agiotage, firent un grand mal à la colonie canadienne, dans les dernières années de la domination française ? Qui ne regretta, aussi, le peu de confiance que l'on montra souvent aux milices canadiennes, et l'hostilité sourde qui existait entre elles et les régiments venus directement de France ?

Comme tous les hommes de valeur, M. Picquet avait des ennemis, ou plutôt des envieux. Le principal commis du ministère de la marine, M. de Laporte, jaloux de l'impression qu'il faisait à la Cour et à la ville, " lui fit défense de continuer à montrer ses sauvages, et le réduisit même, dit Lalande, à se justifier de l'avoir fait." Le bon missionnaire se consola de ces petites misères par les encouragements qu'il reçut à maintes reprises du ministre et du roi lui-même. Ses travaux au Canada étaient appréciés, et on l'engageait à leur donner encore plus d'essor. Lorsqu'il prit congé de Sa Majesté, Elle lui fit une gratification de mille écus.² Mais sait-on ce qui fit le plus de plaisir à l'abbé Picquet ? Ce fut le présent que lui fit Louis XV, d'une bibliothèque, d'un grand nombre de livres qu'il lui donna pour charmer ses loisirs au Canada : don vraiment royal, et qui faisait le plus grand honneur à celui à qui il était conféré, puisqu'on le supposait capable de l'apprécier. M. Picquet aimait, en effet, et appréciait les livres ; il savait qu'on ne peut avoir de meilleurs amis, et que *delectant domi, non impediunt foris, pernolant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.*³

M. Picquet quitta la France avec ses trois sauvages à la fin d'avril 1754, et revint au Canada, emmenant avec lui neuf jeunes confrères, dont deux, MM. Magon de Terlaie et Delagarde, lui furent donnés comme assistants pour sa mission de la Présentation.

¹ Rapport sur les Archives du Canada, 1887, p. cixiii.

² Louis XV lui donna aussi, pour sa mission, une statue de la Vierge, en argent massif, mesurant environ deux pieds de hauteur. Elle est aujourd'hui dans la sacristie de l'église d'Oka.

³ Pro Archâ poetâ.